



Auxerre, le 1^{er} Février 2016

Invitation Presse

Jeudi 2 février 2017 17h45
Remise des tablettes numériques
aux élèves de 5^{ème} du collège de Briennon-sur-Armançon

André Villiers remettra officiellement aux élèves de 5^e les tablettes numériques du projet « L'école change avec le numérique ».

Dans l'Yonne quatre collèges ont été sélectionnés pour bénéficier de ce dispositif national :

- le collège Philippe Cousteau de Briennon-sur-Armançon, avec 3 divisions de 5^{ème} en 2016/2017, 73 élèves et 15 enseignants va ainsi bénéficier dès cette année de l' expérimentation. Le choix pédagogique fait dans le cadre de ce collège consiste en une remise individuelle aux élèves.
- le collège du Parc des Chaumes d'Avallon, avec 5 divisions de 5^{ème} en 2016/2017,
- le collège Restif de la bretonne de Pont-sur-Yonne, avec 5 divisions de 5^{ème} en 2016/2017,
- le collège de Puisaye (sur 3 sites), avec 3 divisions de 5^{ème} en 2016/2017.

L'équipement choisi par la collectivité : la tablette SQOOL, une solution technique éprouvée en milieu scolaire :

- Solution développée par la société UNOWHY qui constitue une solution éducative adaptée à l'environnement scolaire, conforme au référentiel CARMO (CADre de Référence pour l'accès aux Ressources).
- Déjà expérimentée dans le cadre du projet TED (Tablette pour une Éducation Digitale), mené en Saône-et-Loire notamment, cette solution bénéficie d'un bon retour d'expérience. Ce choix d'équipement a été validé par l'autorité académique porteuse du projet TED.

- Avantages pour les enseignants et les élèves :

- tablette robuste et conçue pour un usage pédagogique
- possibilité de travail collaboratif, gestion de groupe
- filtrage de l'internet, absence de sollicitations commerciales et d'éléments distrayants

- Avantages pour les familles :

- intérêt, meilleure implication dans la vie scolaire de leur enfant
- la tablette est interfaçable avec l'Espace Numérique de Travail : Liberscol
- diminution du poids du cartable : revendication des familles

Un comité de pilotage paritaire est chargé du suivi et de l'évaluation de cette expérimentation au niveau des collèges préfigureurs.

Le collège de Briennon-sur-Armançon est le premier collège du département à bénéficier d'une couverture wifi totale.

Le coût global du projet s'élève à 1.2 M€ et se déclinera sur 3 ans. Il sera pris en charge à hauteur d'environ 40 % par l'État, laissant ainsi un coût résiduel de 850 K€ pour le Département. Le budget de cette opération pour 2016 est de 300 000 € environ pour les équipements. Cela concerne l'acquisition de 10 classes mobiles (260 tablettes) et de 172 tablettes individuelles pour les élèves, auxquelles s'ajoutent 117 équipements individuels mobiles pour les enseignants (câblage et bornes wifi inclus en fonction des sites). Chaque tablette coûte 400 € auxquels s'ajoute les éléments de stockages et l'infrastructure réseau. Le déploiement de ces équipements comprend également, pour chacun des sites (6 au total), une formation de prise en main d'une demi-journée réalisée par le prestataire du Conseil départemental.

Avec une prise en charge à hauteur de 60 % pour le Département, soit 180 000 € pour l'acquisition d'équipement.

Dans le cas du collège de Briennon-sur-Armançon pour cette année, le coût global (tablette + infrastructure) de l'opération est estimé à 50 000 €.